La Stratégie globale de l'Union en matière de politique étrangère et de sécurité

Esquisse synoptique annotée

1. Pourquoi une Stratégie globale de l'Union ?

- Globalité géographique tout en marquant un fort accent sur les régions environnantes
- Globalité thématique, avec un fort accent sur la sécurité

2. Une Stratégie globale de l'Union en vue de promouvoir les intérêts de l'UE

Les trois premiers intérêts sont essentiellement internes mais avec des répercussions extérieures fortes. Le quatrième est essentiellement externe, et constitue la condition préalable à la réalisation des trois premiers.

- La sécurité des citoyens et territoires de l'UE et l'intérêt en découlant de régions environnantes pacifiques, également en vue de prévenir ou de faire face aux causes premières des conflits (changement climatique, développement, ressources, etc.).
- La prospérité de l'UE et de ses citoyens, et l'intérêt en découlant d'un système économique international ouvert et d'une gouvernance mondiale capable de relever les défis mondiaux.
- La résilience des démocraties de l'UE, qui détermine la manière dont l'UE agit en son sein, dans les rapports internes/externes (par ex. la migration), et à l'extérieur également (par ex. dans les processus d'adhésion, dans la réponse aux atrocités de masse, et plus généralement dans les relations avec tous les acteurs externes).
- Un ordre mondial basé sur des règles, fondé sur le droit international, en vue de conjurer les politiques de pouvoir, de fournir les biens publics mondiaux et de contribuer à un monde pacifique, prospère et durable.

3. Les principes d'une Stratégie globale de l'Union

- L'engagement dans un monde plus connecté. L'Europe n'a pas dressé de pont-levis, l'UE doit rester ouverte et s'impliquer.
- La responsabilité dans un monde plus contesté. Il n'est pas de baguette magique pour résoudre les conflits. L'UE doit prévenir les conflits, ne pas nuire, faciliter les accords locaux et régionaux, s'engager sur le long terme et s'attaquer aux causes premières des conflits.
- La collaboration dans un monde plus complexe, à la fois en interne, entre institutions et États membres (unité d'intention et unité dans l'action) et en externe avec les partenaires de premier ressort (les États-Unis, l'OTAN, l'ONU, etc.) et par le biais de partenariats fonctionnels ou transactionnels alignés sur les intérêts de l'UE.

Ces principes découlent autant d'une évaluation réaliste de l'environnement stratégique actuel que d'une aspiration idéaliste à une transition pacifique vers un nouvel ordre mondial fondé sur des règles. Pour se donner un cap qui évite à la fois le Scylla de l'isolationnisme et le Charybde de l'interventionnisme, l'UE doit interagir avec le monde en témoignant de sa responsabilité envers les autres et de sa sensibilité aux contingences. C'est l'idéalisme pragmatique qui guidera la Stratégie globale de l'Union dans les années à venir.

4. Les priorités de la Stratégie globale de l'Union

- **La résilience de l'Union européenne et de ses États membres.** La stratégie globale démarre à la maison, avec la résilience de l'UE et de ses États membres. Un travail est effectué en interne (union énergétique, agenda numérique, agenda sur la migration), mais il convient d'en faire davantage en matière de sécurité et de défense : défense et dissuasion, lutte contre le terrorisme et contre l'extrémisme violent, partage des informations et coopération des services de renseignement, sécurité énergétique externe, sécurité cybernétique, gestion des frontières extérieures et politiques migratoires extérieures.
- **La résilience des États et des sociétés des régions environnantes.** Dans le cadre de l'élargissement de l'UE – avec des pays stratégiquement proches – l'Union détient un avantage spécial qui doit être utilisé afin d'assurer que les réformes soient relancées. Un processus d'adhésion strict et équitable est essentiel ; celui-ci doit s'appuyer sur une évaluation plus approfondie des réformes, sur des exigences plus claires quant aux réformes et sur un retour d'information crédible de la part de l'UE. Au-delà de l'élargissement, dans les pays se trouvant à l'est (jusqu'en Afghanistan) et au sud (jusqu'en RDC), la résilience est tout aussi fondamentale alors que la fragilité s'exprime de diverses manières (réfugiés, corruption, sécurité des frontières, développement, marginalisation, radicalisation, terrorisme) et doit être ciblée par des propositions politiques faites sur mesure.
- **Une approche intégrée de la prévention des conflits et des crises.** Il arrive parfois (Libye, Syrie, Somalie) que l'État soit déjà passé par l'implosion. Dans de telles situations, l'UE doit compléter le travail entrepris à l'échelon tant international que national en vue de recréer l'État central, en déployant des efforts surtout au niveau local (cessez-le-feu locaux et zones de sécurité, promotion de moyens de subsistance légitimes à l'échelon local, encouragement d'une gouvernance locale inclusive). L'union doit également réinvestir dans la prévention des conflits et l'édification de la paix après le conflit.
- **Investir dans la sécurité régionale.** Les conflits locaux prennent une ampleur régionale croissante, et l'absence de processus régionaux fonctionnels et inclusifs constitue à la fois une cause et une conséquence des conflits. Dans les zones où de tels mécanismes régionaux existent (Afrique, Amériques), ceux-ci ont démontré être capables de fournir des biens publics. L'UE va investir dans la sécurité régionale tous azimuts :
    - Vers l'est :
        - Pays du partenariat oriental
        - Relations UE-Russie
        - Relations UE-Asie, y compris l'Asie centrale, la Chine, l'Asie du Sud et du Sud-Est (notamment ASEAN-ANASE)
    - Vers le sud :
        - Conflits anciens et récents dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord : stratégie d'engagement avec l'Iran et les pays du Golfe, processus multilatéraux Syrie/Libye, Quartet et partenaires arabes. Objectif : soutenir et promouvoir un espace de diplomatie.
        - Soutenir le dialogue régional et la coopération dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sur des thématiques fonctionnelles (climat, lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, etc.)
        - Rôle de Turquie dans la région : fusionner processus d'adhésion et coopération stratégique.

        - Sécurité régionale en Afrique : Union africaine, organisations sous-régionales et liens plus amples avec les dynamiques en cours dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.
    - Vers l'ouest :
        - Renforcement de la relation transatlantique (TTIP, OTAN, autres)
        - Coopération dans l'espace atlantique élargi.
    - Vers le nord :
        - Coopération arctique
- **Renforcer la gouvernance mondiale au 21e siècle.** L'UE demeure profondément engagée envers le système multilatéral, dont l'ONU est la clé de voûte. Or, cet engagement ne peut plus se traduire par l'objectif de préserver le système existant. Dans certains domaines, les mécanismes de gouvernance existent mais ils doivent être réformés afin de pouvoir fournir des biens publics mondiaux et de mieux refléter les réalités changeantes du système international. Dans d'autres domaines, notamment ceux qui se trouvent aux frontières des affaires mondiales du 21e siècle, il convient de promouvoir et de créer de nouveaux mécanismes de gouvernance. Ceux-ci seront établis en fonction de recettes variées, lesquelles pourraient impliquer la création de nouvelles institutions mondiales, l'élargissement du champ de compétences des institutions existantes, la mise sur pied de mécanismes multilatéraux informels et inclusifs, ou l'adoption d'initiatives spécifiques pour certains thèmes abordés à l'échelon mini-latéral, régional ou interrégional. L'UE luttera pour une gouvernance mondiale effective, s'attachant activement et patiemment à réformer, élargir ou inventer les mécanismes multilatéraux couvrant différents domaines politiques en vue de renforcer un ordre mondial basé sur des règles capable de fournir les biens publics mondiaux.

4. Marche à suivre

Il convient de relier les fils conducteurs et de déterminer la marche à suivre concernant :

- les ressources et les capacités (par ex. en matière de défense, cybernétique, lutte contre le terrorisme)
- les institutions (cohérence entre les instruments politiques et les institutions, coordination entre l'UE et les États membres)
- les manières de travailler (plus grande souplesse et capacité de réponse dans un monde fait d'imprévus prévisibles)